



L'engagement éco-responsable

de Cornebarrieu

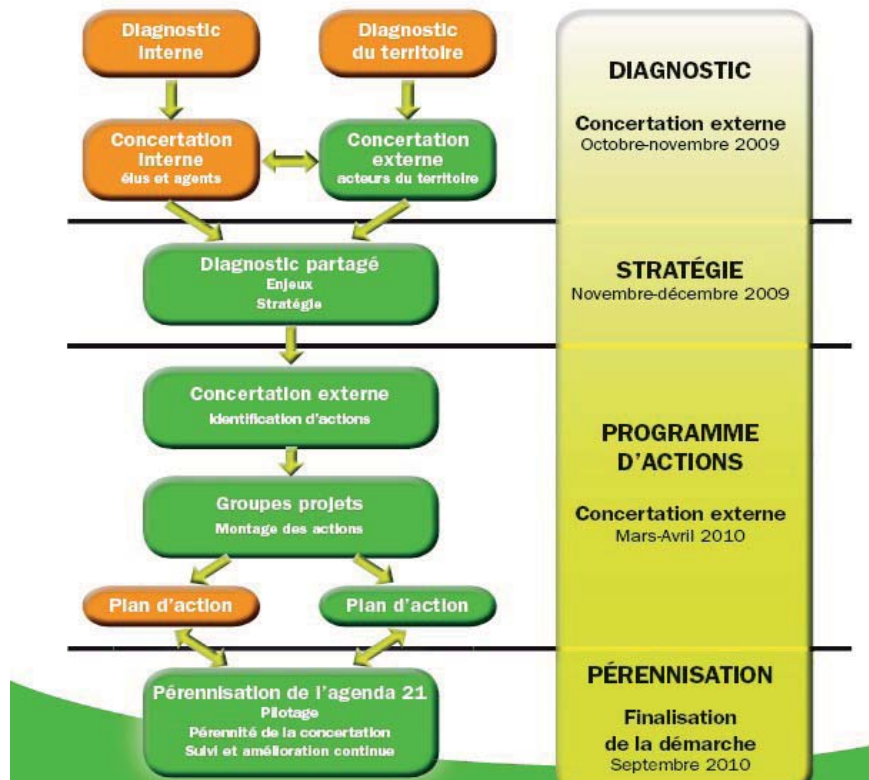
Administrations et collectivités éco-responsables 30-31 mars 2010

Agenda21
Ville de
CORNEBARRIEU



Les grandes étapes

Les dates sont données à titre indicatif, l'évolution de la démarche peut amener à les modifier.



Diagnostic La gestion de l'Eau



Quel est l'objectif du diagnostic ?

- Inventorier les compteurs d'eau et les sorties d'eau associées,
 - Evaluer les fuites
 - Analyser les usages,
- Connaître les consommations d'eau du site ;
- Connaître l'état des réseaux de distribution ;
- Identifier les dispositifs d'économies d'eau déjà mis en place ;
- Identifier les comportements des employés dans leur usage quotidien de l'eau ;
- Identifier des rejets potentiellement polluants dont on peut avoir la maîtrise.

De quoi a-t-on besoin pour réaliser un état des lieux de la gestion de l'eau ?



Consommations d'eau : factures avec index et dates des relevés des compteurs depuis les trois dernières années.

Evaluation des fuites : identification des fuites observées depuis les trois dernières années.

Etat du réseau de distribution : factures d'entretien ou de réparation du réseau et de la robinetterie les plus récentes

Etat du réseau d'assainissement : factures les plus récentes du plombier, débouchage, vidange...

Identification des rejets polluants : produits d'entretien utilisés et leurs caractéristiques environnementales.

3. Evaluation des fuites

Les fuites d'eau sont une cause importante de surconsommation.

Quelques chiffres :
Le goutte-à-goutte : 4 l/h soit 35 m³/an
Une fuite dans les WC : 40 l/h soit 350 m³/an
Une fuite sur les canalisations : 200 à 3 000 m³/an

Entretien le système d'alimentation et de distribution d'eau permet d'éviter les fuites. Le suivi et la maintenance du système sont ils effectués régulièrement et avez-vous déjà constaté des fuites ?

	2005		2006		2007		2008	
Suivi et maintenance du système d'alimentation et de distribution d'eau	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Détection de fuites	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si oui, localisation :								

Surveiller sa consommation et faire des relevés réguliers sur le compteur, permettent de déceler très vite une fuite.



Afin d'évaluer les fuites, faites un relevé des compteurs sur une période test où vous êtes sûr de ne pas consommer d'eau (après le départ de l'ensemble des agents en fin de journée et avant leur retour le lendemain matin par exemple, ou lors d'un week-end).

Les différentiels observés indiqueront les éventuelles fuites sur les installations.

Compteurs	Relevé n°1 : après départ (en m ³)	Relevé n°2 : avant retour (en m ³)	Différentiel (en m ³) = relevé n°1 - relevé n°2	Nombre de jours écoulés entre les relevés	Evaluation des volumes d'eau perdus sur 1 an
Compteur 1					
Compteur 2					
Compteur 3					
Compteur 4					
Total					



Formaliser la politique environnementale



Politique environnementale
des services communaux

Haute-Garonne
Cadre de vie
Technicité

En juin 2003, le Gouvernement a adopté une stratégie nationale du développement durable (SNDD) incitant, entre autres, les collectivités territoriales à engager des démarches d'éco-responsabilité.

Nos collectivités contribuent aux déséquilibres environnementaux par leurs activités et leur fonctionnement quotidien. Nous avons donc décidé ensemble de mettre en place, au sein des services de la commune, une démarche éco-responsable. En tant que collectivité territoriale, nous voulons montrer l'exemple et nous nous engageons donc à :

- Respecter les exigences réglementaires en vigueur liées à l'environnement.
- Mettre en place une politique d'achats éco-responsables.
- Sensibiliser le personnel et les élus à la réduction de nos impacts environnementaux en les formant aux bonnes pratiques, en leur communiquant les résultats et les améliorations obtenus.
- Améliorer la gestion et le recyclage de nos déchets en réalisant un suivi de nos productions, en informant des bonnes pratiques de tri et en équipant matériellement tous les agents et les bâtiments.
- Identifier et réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment celles liées à nos déplacements professionnels, à la gestion de notre patrimoine (bâtiments, véhicules...) et à la prise de décision dans nos équipements (aménagement, urbanisme, transport...).
- Appliquer une gestion raisonnée des milieux et des ressources naturelles telle que l'eau afin de lutter contre le gaspillage et la pollution.
- Réduire nos consommations énergétiques ce qui contribuera à réduire nos émissions de gaz à effet de serre et à économiser nos ressources minérales.
- Informer et sensibiliser nos partenaires et nos prestataires de service de leurs responsabilités et de notre engagement dans la démarche éco-responsable.

Pour tenir ces engagements votre participation est indispensable. Elle seule nous permettra d'assurer la réussite de ce projet. Alain TOPPAN (adjoint délégué) et Myriam PILON (chargée de mission Agenda 21) piloteront la mise en place des actions découlant de cette politique environnementale. Ils en assureront le suivi et nous tiendront régulièrement informés de l'avancement et des progrès réalisés.

Cette démarche éco-responsable constitue la première étape de l'Agenda 21 local de Cornèbarrieu. C'est un premier pas vers le développement durable, l'objectif étant de mettre en valeur l'existant et de travailler en interne sur nos points faibles. Nous pourrions ensuite associer tous les acteurs de la ville (habitants, associations, entreprises...) au développement durable de notre territoire.

Le Directeur Général des Services
Patrick REMY

Le Maire
Gilles DE VALENTANS

MAIRIE DE CORNEBARRIEU - 9 AVENUE DE VERSAILLES - 31700 CORNEBARRIEU - TEL : 05 62 13 43 00 - FAX : 05 62 13 43 09



5

Permet de formaliser l'engagement
des élus dans une démarche éco-
responsable
et d'identifier clairement
les enjeux et les objectifs
environnementaux que la
collectivité se fixe.

Extrait de notre programme d'actions

Thématique	Objectif	Libellé et descriptif de l'action	Moyens financiers et techniques	Échéance fixée	Date de réalisation	Suivi (préciser si indicateur)	Remarques
DECHETS	Objectif 6:	Action 6.1: Équiper tous les bureaux et chaque agent de bacs de récupération destinés à trier les déchets papier	Achat de 16 bannettes: 28,96 euros ht	09/2008	Fin d'équipement en novembre 2009	100 % de bureaux équipés	Cette action est à coordonner avec les actions 6.2 et 7.3
		Action 6.2: Mettre en place une signalétique efficace sur les équipements rappelant le tri à effectuer	Fournie par le SIVOM	09/2008	Demande faite auprès du Grand Toulouse		Cette action est à coordonner avec les actions 6.1 et 7.3
	Améliorer le dispositif actuel de tri et limiter la production de déchets	Action 6.3: Transférer les fax s dans un fichier informatique afin de n'imprimer que ce qui est nécessaire	Prévu dans le temps de travail	06/2008	01/10/08	Nb de fax s imprimés / Nb de fax s reçus	Chaque personne reçoit un message l'informant de l'arrivée d'un fax. La personne destinataire choisi ou non de l'imprimer ou de l'archiver. En mairie, une personne archive les fax s publicitaires par date et les fax s importants. En moyenne, 1 fax sur 2 est imprimé (pour environ 15 fax s reçus par jour)
		Action 6.4: Paramétrer le matériel informatique sur l'option recto-verso et rajouter en signature de chaque mail une phrase du type « n'imprimez ce mail que si nécessaire »	Prévu dans le temps de travail	06/2008	01/10/08	100 % de matériels paramétrés	Tous les postes informatiques ont été paramétrés par un technicien du service informatique.
		Action 7.1:	Prévu dans le temps				Dans la plupart des bâtiments, les



6

Support de sensibilisation

Les Gestes Eco-citoyens pour l'Ô



Je bois l'Ô du robinet

Changer les idées reçues, l'Ô du robinet est parfaitement potable.

Son coût est 100 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille et c'est sans compter les économies réalisées face aux milliards de bouteilles plastiques qui en résultent et les milliers de kilomètres parcourus avant d'arriver sur votre table.

1% seulement de l'eau du robinet est destiné à la boisson !



Je lutte contre les fuites d'Ô

Les fuites de robinet même légères, ajoutées aux étourderies entraînent des consommations excessives.

En cas de fuite, merci de signaler immédiatement en contactant les services techniques 05.62.13.43.88.



J'économise l'Ô

Je coupe le robinet le temps de me savonner les mains.

12 litres par minute coulent si on laisse le robinet ouvert.



Je contrôle le débit de l'Ô

Rien ne sert d'ouvrir à fond le robinet.

De même, économiser l'eau chaude, c'est économiser à la fois l'eau et l'énergie nécessaire à son chauffage. Il existe aujourd'hui des dispositifs simples à poser sur les robinets qui limitent sensiblement la consommation, tout en conservant la même efficacité d'utilisation.

Laisser de préférence les robinets mitigeurs en position « froid » pour éviter de demander de l'eau chaude ou tiède alors qu'on a besoin, la plupart du temps, d'eau froide.

Sans économiseur, je consomme : 12 litres par minute.
Avec économiseur, je consomme : 6 à 8 litres par minute.



J'optimise la chasse d'Ô

Des chasses d'eau économiques proposent deux types de débit : 3 ou 6 litres d'eau, contre 9 litres pour une chasse d'eau classique.

Si aucune installation n'est faite, régler le flotteur du réservoir des toilettes ou glisser une brique ou bouteille pleine à l'intérieur, cela diminue d'autant la consommation.



Je ne jette rien dans la chasse d'Ô

Un geste lourd de conséquences.

Tampons hygiéniques, couches, médicaments, piles, peintures, solvants, détergents... la cuvette des WC n'est pas une poubelle.

Tous ces éléments altèrent le bon fonctionnement des stations d'épuration. Mal éliminés, ils se retrouvent en milieu naturel et dégradent l'environnement.



VILLE DE CORNEBARRIEU

Grand
ie
STOULOUSE



- Formation des élus et des chefs de services sur les déchets

- Mise à disposition de tickets de TC (37 déplacements pro en 2009)

- 630 kg de CO2 évités en 2009

- Récupération de toutes les cartouches d'encre en 2009

- Réalisation de 6 diagnostics énergétiques

- Isolation des combles et remplacement des menuiseries

